

La gazette du RAM

JUIN 2017



Edito

Vite, vite, vite, ...

L'année scolaire se termine, je me presse donc pour vous écrire et vous transmettre les informations du RAM. J'en profite également pour vous donner rendez-vous aux prochaines rencontres. (cf. agenda p.2)

L'année 2016, s'est achevée avec la décoration des sapins dans trois communes. Un vrai succès avec la participation de près de 70 enfants. Un grand bravo à eux pour leurs productions et à votre implication qui a permis de mettre en « lumière » votre profession et le bel accueil que vous proposez. Ce dernier semestre a été riche en rencontres professionnelles. Certaines d'entre vous sont parties à Paris pour assister aux rencontres professionnelles des assistantes maternelles, d'autres ont participé à la journée des assistantes maternelles organisées dans le Haut-Rhin, ou encore aux soirées café/échanges. Je tiens également à souligner que vous êtes de plus en plus nombreuses à participer aux ateliers d'éveil avec les enfants que vous accueillez.

Dans cette édition, je réalise également un focus sur la nouvelle plateforme mise en place par la M2A. Depuis fin avril, le RAM assure une nouvelle mission, je vous en dis plus p. 4 et 5.

Enfin, je vous informe que dorénavant les invitations et les gazettes ne seront plus envoyées par voie postale mais par mail (sauf sur demande de votre part). Si vous ne disposez pas d'adresse mail ou vous souhaitez continuer à les recevoir par courrier, pensez à me renvoyer le bulletin ci-joint.

En attendant de vous revoir, je vous souhaite une belle lecture,

*Joanne KIEHL,
Responsable du Relais*

A la une

LA KERMESSE DES ASSISTANTES MATERNELLES

au périscolaire à Ottmarsheim
(rue des Vergers)
le mercredi 5 juillet de 17h à 19h.



Pensez à diffuser l'information aux parents !

Le RAM lance un appel aux assistantes maternelles volontaires pour prêter main forte.
(Cf. page 2 pour plus de renseignements)

bienvenidos
bienvenue
namaste
selamat
datang
willkommen
yokoso
welcome

Nous souhaitons la bienvenue à Mesdames :
TELLIER Anne, assistante maternelle à Hombourg,
DECKERT Patricia, assistante maternelle nouvelle-
ment emménagée à Ottmarsheim et
MELKIOR Nathalie, nouvelle assistante maternelle à
Ottmarsheim.

L'agenda : animations et rencontres du RAM



LA KERMESSE des assistantes maternelles APPEL AUX VOLONTAIRES

Après le succès de la première kermesse organisée par les assistantes maternelles et le RAM, nous voilà repartis pour la nouvelle édition.

**Au périscolaire à Ottmarsheim (rue des Vergers)
le mercredi 5 juillet de 17h à 19h.**

(plus d'informations sur l'affiche ci-jointe)

Les parents sont également invités à la kermesse, pensez à leur transmettre les invitations.

Nous avons besoin de vous pour organiser au mieux cet événement et vous invitons à la réunion de préparation qui se déroulera

le mardi 13 juin à 19h au RAM.

Pour rendre cette préparation conviviale, je vous propose de rapporter des gourmandises salées et sucrées à partager.

Le RAM fournira les boissons.

Venez nombreuses et avec des idées d'ateliers adaptés aux petits et aux grands.

(merci de remplir les bulletins ci-joints ou de renvoyer un mail : ram@splea68.fr pour nous informer de votre présence)

Après la kermesse, les assistantes maternelles souhaitent se retrouver pour dîner ensemble au restaurant. Si vous voulez partager ce moment convivial, pensez à nous l'indiquer.

Les douleurs dorsales de l'assistante maternelle, prévenir et soulager !

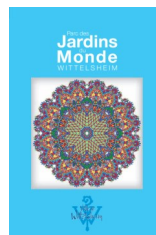
**Le 28 septembre de 20h à 22h
au périscolaire à Ottmarsheim,**



Un kinésithérapeute, Mr Starck, viendra à votre rencontre. Après un apport théorique, il vous proposera des exercices pratiques pour apprendre à prendre un bébé allongé sur un tapis ou dans un lit, le sortir de sa chaise haute, (...) tout en préservant votre dos. Pour terminer, il vous proposera des exercices pour le soulager.

**Pensez à noter dès à présent cette date dans vos agendas !
(Entrée libre sur inscription grâce au bulletin d'inscription ci-joint ou par mail avant le 15 septembre)
Places limitées – renseignements au RAM**

Sortie de fin d'année



Après avoir réfléchi à une sortie pratique, sécurisée et adaptée aux plus jeunes, nous avons décidé de repartir cette année au Parc des Jardins du monde à Wittelsheim.

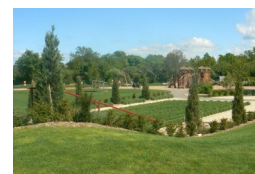
Rendez-vous le mardi 11 juillet à 9h30 au RAM.

Nous partirons ensemble à la découverte du parc, puis nous pique-niquerons, chanterons, et jouerons dans ce coin paradisiaque.

(Le parc dispose de jets d'eau, pensez à amener maillots de bain, casquettes, crème solaire et serviettes de bain si le beau temps est au rendez-vous).

Le retour est prévu en début d'après-midi pour permettre aux plus petits de faire la sieste.

La sortie sera annulée en cas de mauvais temps.



Renseignements et inscriptions au RAM par le biais du bulletin ci-joint avant le 4 juillet.

Ateliers d'éveil du RAM



ATOLL JEUX D'EAU :

Le 15 juin prochain au multi-accueil à Petit Landau (rue des Anges) à 9h30.

Inscription possible à partir du 8 juin au RAM (Entrée libre — places limitées)

Les ateliers du RAM, 2 nouveaux rendez-vous :

✕ **Le 29 juin de 9h15 à 10h30** « Pirouette Plein Air » dans le **jardin du périscolaire à Ottmarsheim**. (repli à l'intérieur en cas de mauvais temps)

✕ **Le 6 juillet de 9h15 à 10h45** devant le **complexe sportif à Hombourg (en face du périscolaire)**, jeux extérieurs et découverte du sentier pied nu créé par les habitants de Hombourg et l'équipe du périscolaire lors de la Journée Citoyenne. Pensez à prévoir les poussettes pour les plus petits. (Repli au périscolaire de Hombourg en cas de mauvais temps)

Le nouveau programme vous parviendra courant du mois d'août, début septembre.

Les rencontres professionnelles

A PARIS :

6 intervenants spécialistes de la Petite Enfance (Marie-Josèphe Challamel, Anne-Marie Fontaine, Josette Serres, Hélène Perrain, Sandrine Monnery-Patris et Jean Epstein) ont abordé les fondamentaux revus et corrigés en balayant plusieurs thématiques.

Les assistantes maternelles présentes partagent avec vous quelques mots et phrases clés qu'elles ont retenues :

Le jeune enfant et le partage :

« Ce n'est pas l'objet qui m'intéresse mais c'est l'action qui me fait envie »

« Les enfants ne peuvent partager que le semblable »

« Comprendre, aider, répondre et surtout écouter les enfants »

« Chacun son tour pour les enfants, c'est tout de suite ! »

La motricité libre :

« Inutile de se précipiter et mettre un enfant assis »,

« Debout, il peut y arriver tout seul »

« Chaque enfant avance à son rythme »

« Au sol j'aime ! »

« Les enfants au tapis ! »

Le sommeil :

« L'importance du rituel du couché »

« Respecter le rythme social (pas d'échanges nocturnes) »

« La sieste permet de passer de la mémoire à court terme à la mémoire à long terme »

Sortis de leur contexte, ces extraits relevés par les assistantes maternelles n'ont peut-être pas une grande signification pour vous, mais l'ensemble de cette journée a permis à Sandra, Cathy, Patricia et Stéphanie d'acquérir de nouvelles connaissances et des pistes concrètes pour prévenir, répondre ou réagir face à différentes situations du quotidien. La participation à ces conférences, leur permet également d'avoir un discours professionnel et répondre à certaines questions des parents liées à l'éducation de leur enfant.

Participer à un séjour de ce type, c'est également prendre du recul et réfléchir à sa pratique professionnelle en participant aux conférences mais également en se retrouvant hors du contexte habituel et en échangeant ensemble.



Rencontre avec Jean Epstein aux rencontres professionnelles à Paris

A SAUSHEIM :

« L'enfant au cœur du métier »

Près de 500 assistants maternels réunis lors de la 3ème journée départementale organisée par le Réseau de RAM, la CAF et la PMI.



Stéphanie témoigne :

« Même si participer à ce type de formations sur plusieurs jours demande une organisation personnelle d'intendance à la maison, les quelques "tuyaux" appris permettent de passer des journées plus sereines avec les loulous ».

Merci à elles pour leur partage et bravo pour leur mobilisation !

Le Réseau Petite Enfance



www.e-services.mulhouse-alsace.fr



De quoi s'agit-il ?

Ce Réseau a pour vocation d'accompagner les parents et de les conseiller dans le choix de leurs modes d'accueil. Pratique, rapide et accessible 24h sur 24 sur internet, le portail permet aux parents de connaître les possibilités de modes de garde pour les enfants 0/3 ans et de choisir son ou ses lieux d'accueil en cas de demande d'accueil collectif. Désormais, **une demande d'accueil en crèche ne pourra pas se faire plus de 6 mois avant la date d'accueil souhaitée.**

Qu'est ce que le Réseau Petite Enfance (RPE) ?

M2A propose un service d'information dédié aux parents à la recherche d'une solution d'accueil pour les tout-petits appelé Réseau Petite Enfance pour faciliter les démarches. Le RPE se compose ainsi de **11 points d'accueils** répartis sur le territoire (les 10 RAM de la m2A ainsi qu'un point d'accueil au Pôle Education et Enfance avenue Kennedy à Mulhouse).

Pourquoi ? Pour simplifier les démarches des parents !

✕ Les parents ne connaissent pas toujours l'existence des RAM et leur rôle d'information sur les modes de garde. Leur recherche s'apparentait jusqu'alors à un parcours du combattant ! Cette plateforme est justement faite pour simplifier les démarches lorsqu'ils ont besoin de confier leur enfant en les invitant à rencontrer dans un RAM une interlocutrice prête à les renseigner !

✕ Après avoir rempli un dossier de préinscription sur Internet, les parents devront valider leur demande en prenant rendez-vous dans l'un des 11 points d'accueil m2A.

✕ L'animatrice du RAM pourra écouter leurs attentes et échanger avec eux sur toutes les possibilités de modes de garde : crèches, assistants maternels... Les parents sauront ainsi si les choix qu'ils ont effectués au moment de leur préinscription correspondent bien à leurs attentes, à leurs besoins mais aussi aux contraintes éventuelles auxquelles on ne pense pas toujours (besoins en termes d'horaires d'accueil par exemple). C'est lors de ce rendez-vous au RAM (ou ultérieurement si le parent a besoin d'un temps de réflexion) que sera validé sur la plateforme internet leur dossier de demande .

Et ensuite ?

Si les parents ont sollicité une ou plusieurs structures collectives (jusqu'à 4 choix au maximum), ces dernières auront un délai de 10 jours pour leur donner une réponse via le portail numérique.

✕ En cas de réponse positive, les parents sont invités à prendre contact avec la structure dans un délai de 15 jours.

✕ Si la réponse est négative, les parents sont sur liste d'attente mais peuvent aussi ouvrir leur demande aux 34 structures de l'agglomération.

Suite...

Et si les parents, suite à leur entretien au RAM, ont finalement opté pour un autre mode de garde, comme par exemple une assistante maternelle ?

Le RAM les invite à reprendre rendez-vous afin de les renseigner au mieux sur toutes les questions qui sont alors les leurs (démarches administratives, coût de la garde, aides financières de la CAF, etc...)

Qui décide d'attribuer une place en multi-accueil aux parents ?

Il est important de bien noter que les RAM ne jouent aucun rôle dans l'attribution des places en multi-accueil pour les parents. Ce sont les structures elles-mêmes et elles seules qui se positionnent via le portail numérique. Les RAM n'interviennent que dans l'information sur les modes de garde et l'enregistrement de leur demande sur le portail numérique.

Que devient le rôle du RAM ?

Rien ne change concernant les missions des RAM ! Le RAM continue de répondre aux parents et aux assistantes maternelles pendant ses horaires de permanence d'accueil ou sur rendez-vous, de proposer des ateliers d'éveil en matinée avec les enfants ou des rencontres entre professionnelles en soirée pour les assistantes maternelles... Simplement, le RAM enregistre aussi désormais les demandes de préinscription en structures collectives lors de sa permanence RPE. Des flyers d'information devraient bientôt être disponibles au RAM ou en mairie.

Sécurité routière



En voiture

Pour tous : obligation du port de la ceinture
Pour les enfants : des systèmes de retenue adaptés.

Votre enfant a moins de 10 ans ? Sa place est à l'arrière. L'endroit le plus sûr en cas de chocs latéraux étant la place centrale. Deux dérogations à ce principe : la première pour un dispositif bébé « dos à la route », sur le siège avant passager, à la condition exclusive de désactiver l'airbag ; la seconde, lorsque la banquette arrière est inexistante ou non pourvue de ceintures de sécurité.

Sinon, votre enfant doit être installé dans un dispositif de retenue spécifique à son âge, son poids et sa morphologie. Ces dispositifs répondent à des normes homologuées au niveau européen. La norme R44* distingue cinq groupes correspondant au poids de l'enfant. Elle sera progressivement remplacée par la norme R129** qui classe les sièges selon la taille de l'enfant. Un siège peut être homologué pour plusieurs groupes de poids ou de taille.

Groupe 0 : de la naissance à 10 kg / **jusqu'à 70 cm

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg / **jusqu'à 80 cm

Groupe 1 : de 9 à 18 kg / **jusqu'à 1 mètre

Groupe 2 (de 15 à 25 kg),

Groupe 3 (de 22 à 36 kg) / **jusqu'à 1 m 50

Lors d'une collision à 50 km/h, la violence de l'impact équivaut à une chute du 3^e étage d'un immeuble. En cas de projection contre une partie rigide de l'habitacle (montants de portes, sièges, pare-brise) les conséquences mortelles peuvent survenir chez l'enfant dès 20 km/h ! À chaque trajet, assurez-vous que votre enfant est bien retenu.

Source : <http://www.securite-routiere.gouv.fr>



A vélo

Port du casque obligatoire

Depuis le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers d'un vélo, doivent obligatoirement porter un casque. Le casque doit être attaché.

En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende forfaitaire de 4^e classe (135 €). Le casque doit porter la mention *NF ou ECE 22/04, 22/05*.

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/12/21/INTS1616476D/jo/texte>

Petite Enfance : « La motricité fine en 4 points-clefs »

Extrait d'un article rédigé par Emmanuelle Langlois, psychomotricienne, paru sur le site <https://lesprosdela petiteenfance.fr/>



Qu'est-ce que la motricité fine ?

La motricité, c'est l'ensemble des fonctions qui permettent le contrôle de ses mouvements. La motricité fine concerne les mouvements précis qui sollicitent les petits muscles et notamment ceux de la main et des doigts. Saisir un objet, le lancer, porter un objet à sa bouche mais aussi découper ou dessiner font partie de ces mouvements fins.

Motricité fine : comment évolue-t-elle ?

On parle ici d'évolution car comme pour la motricité globale, l'âge d'acquisition des différentes étapes varie d'un enfant à l'autre. Là encore chacun son rythme ! En revanche ce qui ne varie pas c'est l'ordre dans lequel ces étapes se mettent en place.

En effet, l'acquisition d'un geste, quel qu'il soit, dépend de deux grands facteurs :

- L'équipement neurobiologique de l'enfant : maturation cérébrale et capacités perceptives et cognitives
- Son environnement et les stimulations qu'il reçoit.

Voici pourquoi il existe tant de différences entre deux enfants du même âge.

En revanche, l'évolution se fera toujours dans le même sens car elle obéit à une loi neurologique : la loi proximo-distale. En clair, cela signifie que l'évolution du tonus et donc le contrôle du geste se fera toujours du centre du corps vers la périphérie. Ainsi l'épaule sera contrôlée avant la main et la hanche avant le pied. Le petit enfant contrôlera en premier ses bras, puis ses mains, puis ses doigts.

A savoir : parmi les capacités perceptives nécessaires à l'acquisition d'un geste, l'une des plus essentielles dans le développement de la motricité fine, c'est la vision. C'est parce que l'enfant perçoit l'objet dans son champ de vision qu'il cherche à diriger son geste vers lui.

Motricité fine : les différentes étapes

Avant de pouvoir saisir intentionnellement un objet, le nouveau-né est dans une motricité réflexe. Il n'a donc aucun contrôle sur celle-ci. Ainsi, un nourrisson qui vous agrippe le doigt ne signifie pas qu'il est heureux de vous avoir près de lui (même s'il l'est vraiment) c'est juste son réflexe de « grasping » qui s'exprime.

Après 3 mois environ, ce réflexe va disparaître au profit d'un réflexe de contact puis la préhension deviendra volontaire. Cette préhension va ensuite prendre différentes formes avant d'arriver à la fameuse pince pouce-index .

- Au départ, le bébé n'utilise qu'une seule main. Il parviendra ensuite (vers 5 mois environ) à faire passer un objet d'une main à l'autre pour enfin parvenir à utiliser ses deux mains. (à partir de 6 mois)
- De plus, cette préhension sera d'abord cubito-palmaire (on dit que l'enfant ratisse) puis digito-palmaire (les doigts se replient en crochet vers la paume) et enfin radio-digitale (avec le pouce qui se détache des autres doigts). La pince pouce index terminera cette évolution aux environs de 9 mois
- Le lâcher, quant à lui, deviendra intentionnel une fois cette préhension installée
- Viendra ensuite la latéralisation (entre 2 et 4 ans) c'est-à-dire l'utilisation préférentielle d'une main pour ses manipulations.



Suite



Petite Enfance, suite...

Motricité fine : la place du professionnel de la petite enfance dans son évolution

L'environnement est essentiel dans la mise en place de ces différentes étapes. Le rôle des pros est donc multiple.

- Il faut mettre à disposition de l'enfant des objets adaptés à ses capacités. Inutile par exemple de proposer des « méga bloc » à un enfant qui ne maîtrise pas la coordination bi-manuelle. Mieux vaut lui proposer des cubes simples qui peuvent s'empiler à une main.
- Proposer des situations nouvelles avec parcimonie. L'enfant a besoin de répétition pour acquérir et s'approprier le geste. Lui proposer des situations nouvelles alors qu'il vient juste de maîtriser un geste ne fera que le confronter à l'échec. Proposer un seul nouvel objet à la fois au milieu de ceux qu'il maîtrise déjà afin de varier la stimulation en douceur.
- Alternier des situations qui stimulent la précision et celles qui musclent. Par exemple, manipuler un petit sac sensoriel ou malaxer du sable kinétique permet de muscler les différents muscles de la main alors que transvaser de l'eau ou trier des bouchons stimulera une coordination précise.
- L'encourager et le féliciter. Prendre le temps de le regarder en action et de valoriser ses efforts et ses progrès. Plus l'enfant se sent apprécié et valorisé, plus il a envie d'avancer et de persévérer. Ces encouragements doivent bien entendu être réguliers.
- Assurer sa sécurité. Il est évident que l'on ne proposera pas d'objet pouvant être ingéré à un enfant qui met encore les jouets à la bouche.



A visiter !

les pros de la
peritenfance

<https://lesprosdela petiteenfance.fr/>

Votre Relais vous invite à parcourir ce site et lire les articles intéressants qui traitent différentes thématiques en lien avec l'enfant.

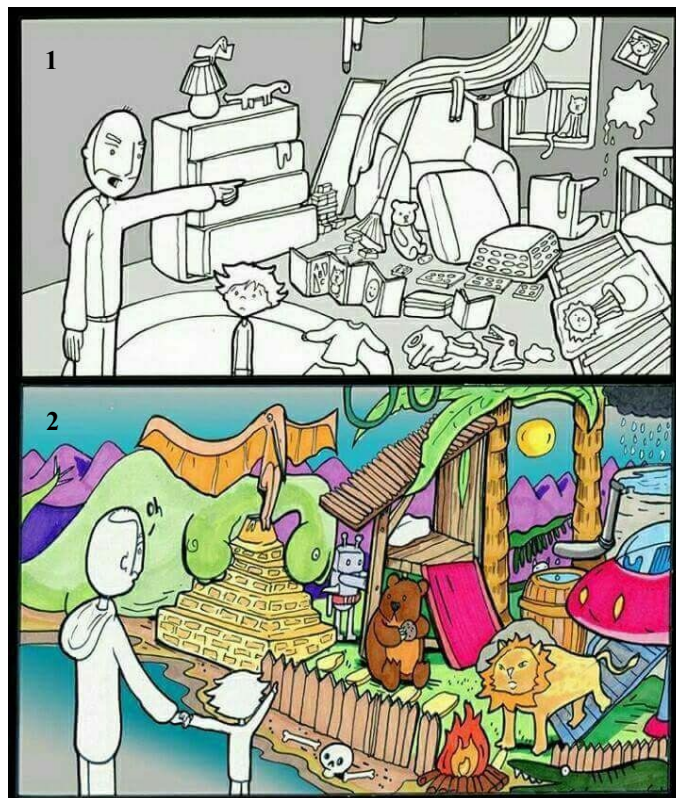
Cet été, pensez aux smoothies !



Délicieux et coloré, le smoothie est la boisson fraîche et gourmande de l'été. Rafraîchissant, il est ultra simple et rapide à préparer.

Placez les fruits coupés en morceaux dans votre blender, ajoutez selon votre goût de la glace pilée, du yaourt et mixez. Servez aussitôt. En général, les enfants adorent, surtout lorsqu'ils sont colorés. (Faites deviner aux enfants quels fruits ont été mixés, c'est rigolo et étonnant!)

A méditer !



**La même scène mais 2 points de vue différents : 1. celui de l'enfant
2. celui de l'adulte.**

Source : Internet

Nouveautés du côté des ludothèques et médiathèque

Les ludothèques :

Les ludothèques permettent d'emprunter de nombreux jeux et jouets (jeux symboliques, jeux de sociétés...) pour tous les âges, pour tous les goûts! Aller à la ludothèque, c'est également l'occasion de partager un moment convivial et d'échange autour du jeu sur place avec les enfants que vous accueillez. C'est avec plaisir que les responsables donnent des conseils pour les règles ou partagent des parties de jeu.



A Hombourg

Rendez-vous les lundis de 10h30 à 11h30

et les mardis de 16h00 à 18h00

(ou sur rendez-vous en dehors de ces créneaux)

au 2ème étage (avec ascenseur) de la mairie.

FERMEE PENDANT DES VACANCES SCOLAIRES

Contact : Mme Sabine PIERREZ

sabinepierrez@yahoo.fr / 03 89 26 22 97



A Bantzenheim

Rendez-vous les Lundis et Mercredis

de 15h00 à 18h00

Ludo bébé le 1er Mardi de chaque mois de 9h30 à 11h30

Rue de l'Est à Bantzenheim.

Contact : Mme Michèle GICQUEL

ludo.bantzenheim@orange.fr / 03 89 26 10 85

Médiathèque d'Ottmarsheim :

Désormais vous pouvez bénéficier d'une carte professionnelle d'emprunt à la médiathèque.

Jusqu'à aujourd'hui les emprunts étaient limités à 6 livres, 6 magazines, 2 dvd et CD (vos emprunts personnels compris). Désormais, vous pouvez bénéficier des avantages de cette carte professionnelle et emprunter jusqu'à 30 documents. Carte gratuite pour les assistantes maternelles habitantes d'Ottmarsheim et à 7€ par an pour les assistantes maternelles habitantes des autres communes.

Votre relais

Formation continue



Suite à l'enquête réalisée auprès de plusieurs parents ou futurs parents, le RAM proposera bientôt des plaquettes d'information disponibles pour expliquer aux parents la formation continue des assistants maternels.

Pensez à vous rapprocher de votre RAM si vous souhaitez vous former, des sessions peuvent être organisés sur le territoire.



Nouveaux ouvrages disponibles au RAM sur simple demande.



Enquête de satisfaction

Courant de l'été un lien vous serez envoyé par mail afin que vous puissiez évaluer les services du RAM (les animations, les rencontres, le service...).

Votre avis nous est utile pour avancer et prévoir les actions à venir.

Merci de prendre 5 minutes pour y répondre.

Le RAM sera fermé

Du 24 juillet au 16 août 2017



Contact :

Relais Parents-Assistantes Maternelles

SPL Enfance et Animation

Responsable : Mme Joanne KIEHL

1, rue des Alpes 68490 Ottmarsheim

03.89.28.07.99 — ram@splea68.fr

Permanences

Le mardi de 13h30 à 17h00

Le vendredi de 8h30 à 12h00

et rendez-vous possible pendant ou hors des permanences.

Le Relais Parents Assistantes Maternelles financé par :

